



Les assistant·es sociaux·ales souffrent aussi...

La souffrance est le lot quotidien des assistant·es sociaux·ales de l'Éducation nationale : celle des personnes accompagnées.. **Mais, aujourd'hui nous sommes devant une absurdité, un paradoxe : ce sont ces travailleur·euses sociaux.ales qui souffrent.** Cette souffrance est exacerbée par le contexte socio-économique et la crise sanitaire qui dure depuis un an. Nous sommes confronté·es à des situations fortement dégradées, lourdes qui requièrent plus de moyens. Or, que décide encore une fois notre ministère pour la rentrée prochaine ? Aucune création de postes sauf pour le service social étudiant·es ! Au contraire, ce sera encore une fois redéploiement de postes, multiplication des réseaux et des milliers d'élèves qui se retrouveront sans assistant·es sociaux·ales.

Ce sera encore des collègues en arrêt maladie, en congé maternité etc., non remplacé·es. Et pourtant combien entendons-nous dire qu'elles-ils sont fatigué·es, épuisé·es, qu'elles-ils n'osent pas s'arrêter par honte ou culpabilité. Une souffrance souvent tue ou minimisée face à la souffrance des élèves, des familles, des étudiant·es ou des personnels. C'est pour cela que réagir sans exception contre la dégradation des conditions de travail, le harcèlement, les souffrances au travail, le stress et les discriminations est une nécessité vitale et doit être une préoccupation syndicale. Il est important de rappeler que selon l'OMS, « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Mais d'où vient cette souffrance, ce mal-être ?

D'un sentiment d'impuissance face aux situations vécues par celles et ceux que nous accompagnons auquel·les les moyens à disposition ne répondent pas ou mal. D'une charge de travail de plus en plus importante, ce qui induit le sentiment de travailler toujours dans l'urgence, d'être débordé·e, de ne pas pouvoir y arriver et de ne pas bien faire son travail.

Des relations difficiles au sein des établissements, des universités, des services. De conditions de travail qui sont des modes de management inadaptés au travail social. D'un déficit de reconnaissance de nos fonctions, de nos missions et d'un manque de reconnaissance de notre place et de notre « utilité ». Comment accepter cette soi-disant reconnaissance en catégorie A, qui est en fait une sous-catégorie A, alors que nos missions et nos fonctions correspondent bien à une vraie catégorie A ? Pourquoi les AS scolaires ne perçoivent-elles-ils pas la prime REP+ lorsqu'ils-elles exercent dans un établissement qui en relève ?

Comme le dit Yves Clot, professeur de psychologie au CNAM, « Ce qui rend le travail supportable, bien que ce soit par nature une activité contrainte, c'est la possibilité pour les femmes et les hommes de cultiver le goût du travail efficace, sans effort inutile... Ce qui rend, à l'inverse, le travail insupportable, ce sont justement tous les efforts inutiles dus à des organisations qui dissipent l'énergie de ceux qui travaillent. »

Le corollaire à cela est la perte de sens dans le travail. Un travail « empêché » qui rend impossible de mener à bien nos missions et qui est une des conséquences du capitalisme financier qui s'attarde peu sur l'humain. Les conséquences ? Un épuisement émotionnel, une souffrance mentale, des effets somatiques induits par le stress, une fatigue psychologique qui peut aller jusqu'à la dépression, le burn-out voire la tentative de suicide.

Alors que faire pour lutter contre ce travail qui nous fait souffrir, retrouver un sens à notre travail



pour notre bien-être psychologique et physique ? Notre ministère doit cesser cette politique ultra libérale d'austérité et redonner les moyens humains et financiers aux services sociaux de l'Éducation nationale. Il doit mettre en place une vraie médecine de prévention digne de ce nom. Nous devons aussi utiliser les moyens à notre disposition, ne pas hésiter à interpeller nos hiérarchies, à remplir les registres de sécurité et santé au travail, à interpeller nos représentant·es CGT afin que ces situations émergent et soient entendues.

Notre administration, notre hiérarchie, doivent reconnaître cette souffrance au travail, l'analyser et y apporter des réponses. Il faut réaffirmer nos identités professionnelles et leur utilité et il **faut** qu'une parole politique forte soit portée afin que les moyens nécessaires à l'action sociale soient mobilisés.

Tous les personnels ont le droit à des conditions de travail qui leur garantissent leur santé mentale et physique. Il est impératif, au niveau syndical notamment, de se réapproprier la lutte sur les conditions de travail et l'organisation du travail. Se questionner et questionner l'organisation du travail permettra d'améliorer les conditions de travail de toutes et tous.